

Institut Européen des Jardins & Paysages

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie*

**Province de Liège**

Parc Privé « La Bruyère »

Auteur(s) : Nathalie de Harlez et l'Institut du Patrimoine wallon

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie*  
*Province de Liège*  
*Parc Privé « La Bruyère »*

Nom du jardin	Parc Privé « La Bruyère »
Nom ancien	Manoir de la Bruyère
Date de création	vers 1900 ; vers 1950
Province	Liège
Arrondissement	Liège
Commune	Trooz
Coordonnées	Rue Bois Lemoine, 48 ; 4870, Trooz ;
Localisation	Latitude : 50.5628745 Longitude : 5.656757299999981

## Historique

Le manoir de la Bruyère est construit dans les années 1900 pour Maurice Laloux sur des terrains dépendant du prieuré de Beaufays et dont il hérite de son père Adolphe Laloux alors que son frère Augustin reprend le prieuré. Il s'agit d'une importante et haute villa en moellon de grès dont le deuxième et le troisième niveaux sont en partie crépis à la manière des villas anglo-normandes. Au-dessus de la porte d'entrée est insérée une pierre sculptée d'un coq de Bruyère portant le millésime « AN 1900 ». La parc est conçu dans les premières années du XX<sup>e</sup> siècle, en accompagnement de la construction. La partie la plus attrayante de ce petit ensemble paysager est organisée autour d'un plan d'eau aux contours souples alimenté par un étroit bras d'eau inscrit en creux dans les surfaces gazonnées. Le plan d'eau est lui-même mis en valeur par un long groupe planté d'arbres dont les silhouettes variées, se reflétant dans l'eau, contribuent à l'équilibre de la scène. Devant la villa, un important anneau de gazon ceinturé d'un chemin et planté de quelques beaux arbres feuillus et de conifères est isolé de la route par une couronne végétale mixte. Dans les parties hautes comprises en regard de la façade arrière, un chemin sinue entre les bouquets d'arbres et les sujets solitaires. Vers 1950, des aménagements ont été apportés aux abords directs de l'habitation. A l'avant, une terrasse en pierre calcaire engravillonnée, dotée en son centre d'une courte volée d'escalier est prolongée par un plateau engazonné soutenu sur deux côtés par un muret en moellon de calcaire, dominant légèrement la surface gazonnée en pente. A l'arrière, est construit un long mur fleuri en calcaire comprenant de nombreuses loges réservées à des plantes de rocaille. Ces derniers aménagements contribuent à la valorisation de l'habitation au coeur d'un petit parc paysager dont on peut souligner la qualité de la composition.

## Description

**Éléments végétaux :** De part et d'autre de l'entrée, trois tilleuls (*Tilia platyphyllos*) et quatre bouleaux (*Betula verrucosa*). Aux abords de l'étang, près de la cascade, un platane (*Platanus x acerifolia*), un ptérocaryer (*Pterocarya fraxinifolia*) et un saule pleureur (*Salix babylonica*). Le long du petit écoulement d'eau, un cyprès chauve (*Taxodium distichum*). Au centre de la grande surface gazonnée devant l'habitation, cercle de cinq hêtres pourpres (*Fagus sylvatica 'Atropurpurea'*), trois tilleuls (*Tilia platyphyllos*). Au-delà du chemin qui contourne ce gazon, un érable panaché (*Acer pseudoplatanus 'Leopoldii'*) suivi d'un long massif de rhododendron (*Rhododendron hybride*), d'un cèdre de l'Atlas (*Cedrus atlantica*) et d'un châtaignier (*Castanea sativa*). A l'angle de la terrasse de l'habitation, un platane (*Platanus x acerifolia*) isolé. En partie arrière, d'est en ouest, un tilleul (*Tilia*

platyphyllos), deux très belles cépées d'érable pourpre (*Acer pseudoplatanus* 'Purpureum'), deux sorbiers (*Sorbus aria*), un hêtre (*Fagus sylvatica*) isolé, un marronnier (*Aesculus hippocastanum*) et un très beau hêtre pleureur (*Fagus sylvatica* 'Pendula') mis en valeur par une plantation d'azalée (*Azalia mollis*).

**L'eau :** En partie basse, près de l'entrée de la propriété, bel étang aux formes douces formant miroir à la façade de l'habitation. Des plantes du bord des eaux agrémentent toujours ses berges. Un long bras d'eau en béton lissé, sinuant dans les surfaces gazonnées, est accompagné d'un bel ensemble d'hostas et d'un généreux groupe de fougères, avant de rejoindre l'étang où l'eau s'écoule naturellement sur des rochers.

**État de conservation :** Le parc conserve la majorité de ses plantations, son étang et son parcours d'eau qui l'accompagne. A partir d'une photo datée vers 1903, on constate toutefois que deux cercles d'arbres ont depuis disparu. Seul subsiste le cercle de hêtre pourpre planté en regard de la façade avant. La partie haute du parc comprenant la conciergerie, relève depuis plusieurs dizaines d'années, d'une propriété voisine.

**Maintenance :** Un entretien attentif est apporté à l'ensemble du jardin. Le pourtour de l'étang et son bras d'eau mériteraient toutefois de recevoir des plantations complémentaires de manière à compléter les hostas et les fougères existantes.

## Cartographie

**Carte chorographique des Pays-Bas autrichiens du Comte de Ferraris (1771-1777) :** 192/3

**Carte topographique 1.20.000<sup>e</sup> (Dépôt de la Guerre) :** 42/6 (Chênée) Impr. coul. 1890

**Carte topographique 1.10.000<sup>e</sup> (Institut Géographique National) :** 42/6

**Orthophotoplan 1.10.000<sup>e</sup> (Service Public de Wallonie) :** 42/6/4

## Iconographie

**Autre(s) source(s) iconographique(s) :**

Vue de la villa et du parc récemment planté. Photographie, vers 1903. (Coll. Lamarche, Beaufays).

## Informations administratives

**Publié :** non

**Superficie :** environ 1 hectare

## Informations complémentaires

**Auteur du formulaire :** Serge Delsemme / Nathalie de Harlez de Deulin

**Date de création de la notice :** 1999-03-08

## Index

**Statut :** privé

**Ouverture :** fermé au public

**Type :** Paysager